

Message adressé à l'association DECAPE par le Député Sacha Houlié - 2^{ème} circonscription (Poitiers sud)- suite à sa rencontre du 14 mai 2022 en matinée avec Patrick Ferrer, Président de l'association DÉCAPE.

« RN 147 – RD 951 : quels aménagements pour les entrées Sud Est de Poitiers ? »

Comme vous le savez, je suis depuis le début de mon mandat engagé à vos côtés pour qu'une solution soit enfin retenue et réalisée pour la déviation de Mignaloux-Beauvoir par rapport à l'actuel tracé des routes nationale 147 (route Poitiers-Limoges) et départementale 951 (route Poitiers -Chauvigny).

En août 2017, nous avons déjà rencontré, avec Messieurs Sol et Claeys, respectivement maires de Mignaloux-Beauvoir et de Poitiers, la ministre des transports Elisabeth Borne pour lui indiquer que l'aménagement de ce tronçon était notre priorité. Depuis, avec votre président Patrick Ferrer et l'actuelle municipalité, nous avons travaillé avec les services de la Préfecture, lors de visites sur site, notamment pour parvenir à l'attribution en 2019 du label « Ensemble arboré remarquable » pour les 30 hectares du parc du Château de la Cigogne et durant la concertation sur le projet d'autoroute Poitiers-Limoges.

Depuis toujours, **ma position est d'une très grande clarté : je suis favorable à ce que soit réalisé - sans délai - le tracé dit nord long suivant les limites territoriales de la commune de Mignaloux-Beauvoir et débouchant au droit de la voie André-Malraux.** Cette solution, en plus d'écarter les poids-lourds du centre bourg transitant actuellement par la route nationale 147 et de soulager le rond-point de la Milétrie, permettra aussi l'allègement des flux, notamment de poids lourds, de la route départementale 951 conduisant à Chauvigny. Il règle donc en une fois plusieurs difficultés.

Ce projet n'est d'ailleurs pas exclusif de ceux d'ores et déjà réalisés ou en cours comme la piste cyclable reliant Mignaloux au CHU ou l'investissement de 133 millions d'euros pour la régénération de la ligne ferroviaire Poitiers-Limoges dont les travaux commenceront avec deux ans d'avance (en 2023).

Enfin, certains ont pu participer à la concertation dont j'ai fait état. Je veux rappeler que **quoi qu'il advienne du projet couvrant l'intégralité de la route entre Poitiers et Limoges, il est impératif que la déviation de Mignaloux-Beauvoir, inscrite au Contrat de Plan État Région, soit la prochaine portion construite.** Pour ce faire, je me battrai avec la plus grande détermination pour que le montant de la subvention de l'État (150 millions d'euros) soit en tout état de cause investie et serve les intérêts des habitants de la commune.

Je vous remercie pour votre attention et vous réaffirme ma pleine résolution à mener à bien ce projet qui n'a que trop tardé !

Sacha Houlié
Député de la 2^{ème} circonscription (Poitiers sud)